

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2012-022 du 19 mars 2012

Chargeant **Madame Madina SEPHOU**, Ministre de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises de l'intérim de Madame **Marie-Elise GBEDO**, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, Porte-Parole du Gouvernement pour compter du 24 février au 04 mars 2012.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- VU** la loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU** la proclamation le 29 mars 2011, par la Cour Constitutionnelle des Résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU** le décret n°2011-500 du 11 juillet 2011, portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1 : Pour compter du 24 février au 04 mars 2012, Madame Madina SEPHOU, Ministre de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises est chargée de l'intérim de la Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, Porte-Parole du Gouvernement, Madame Marie-Elise GBEDO, pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel du Bénin.

Fait à Cotonou le 19 mars 2012

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

AMPLIATIONS : PR 6- AN4- CS 2- CES 2- HAAC 2- HCJ 2- SGG 2- Ministères 25 - JORB 1.

RÉPUBLIQUE DU BENIN

MINISTÈRE DE LA JUSTICE, DE LA LEGISLATION
ET DES DROITS DE L'HOMME, PORTE-PAROLE DU
GOUVERNEMENT

Cotonou, le 23/02/2012

LE GARDE DES SCAUX,
MINISTRE DE LA JUSTICE,
DE LA LEGISLATION ET DES DROITS DE L'HOMME,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

N° 0557/MJLDH/SP- c

A

Monsieur le Secrétaire Général
du Gouvernement (SGG)

COTONOU

OBJET : Absence et Intérim.

Monsieur le Secrétaire Général,

Je viens par la présente correspondance vous informer que je serai absente du territoire national du 24 février au 04 mars 2012 pour participer à la 19^{ème} Session du Conseil des Droits de l'Homme qui se tiendra à Genève en Suisse.

A cet effet, Madame Madina SEPHOU, Ministre de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises (MICPME), se chargera d'assurer mon intérim.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de ma parfaite considération.



Maitre Marie-Elise GBEDO

